



**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
18 OCTOBRE 2016**

- PRÉSENTS** : M. P. MEYLAN, Président
Mme V. MORON, Vice-Présidente
M. R. PARTY, Secrétaire
Mmes M. CONRAD, C. DUBELLY HATINGUAIS et I. GIANNATTASIO
MM. R. BONO, F. CAL SUAREZ, A. CHARVET, F. MERLON, O. OBERSON,
et B. SCHOPFER
M. P. BOUVIER, Maire
M. X. BEUCHAT, Adjoint
M. R. HUGON, Adjoint
- EXCUSÉE** : Mme M. GAY

M. le Président ouvre la séance à 20h05.

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 SEPTEMBRE 2016

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé par 10 oui et 1 abstention.

2. COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Aucune communication.

3. COMMUNICATIONS DE M. LE MAIRE

a) Route de Valleiry (bois) et fermeture de la douane

En réponse à la demande de **M. Party** concernant l'installation de panneaux signalant les horaires d'ouverture/fermeture de la douane à l'entrée du village ainsi que l'interdiction de circulation des poids lourds de plus de 3.5 tonnes sur le tronçon de la route de Valleiry traversant les bois, **M. Bouvier** a contacté le service concerné et ce dernier est opposé à mettre ce type d'interdiction, ne serait-ce que parce que cela interdirait à tout véhicule de secours (pompiers, ambulance...) d'emprunter cette route. Le panneau à installer devrait mentionner « interdiction aux > 3.5 tonnes, riverains exceptés » afin de pallier à ce problème et doit faire l'objet d'une demande écrite qui sera suivie d'une mise à l'enquête. Par ailleurs, un écriteau mentionnant les horaires des douanes n'est pas judicieux tant que ce dossier n'est pas finalisé.

M. Beuchat complète en indiquant que selon ses sources, plusieurs panneaux seraient nécessaires, ce qui créerait une pollution visuelle totalement inutile.

M. Party insiste car la montée des bois est réellement dangereuse, d'autant que les camions n'ont pas le droit de franchir la frontière hors douane selon la RPLP (redevance fédérale sur le trafic des poids lourds liée aux prestations, perçue en fonction du poids total du véhicule, de sa catégorie d'émission et des kilomètres parcourus en Suisse et dans la principauté de Liechtenstein).

Au vu de ces arguments, **M. Bouvier** confirme alors qu'une demande écrite en ce sens sera envoyée au Département.

b) Communes fleuries

M. Bouvier informe le Conseil municipal que la commune a remporté le 1^{er} prix de ce concours dans la catégorie des communes de moins de 2'000 habitants. Il remercie vivement MM. Gunter et Egenter pour leur travail.

c) Douane

M. Bouvier communique que ce matin s'est tenue une séance avec les différents acteurs concernés du côté France et Suisse. M. Barthassat est entré directement dans le vif du sujet et a transmis une dizaine de mesures (échéance 2022 - 2023) permettant de réguler le trafic entre la France et la Suisse, notamment pour limiter celui-ci dans les petites communes.

Les instances françaises ont dû avoir des discussions en amont et à l'heure actuelle, malgré les précédents dires de M. Barthassat, la Commune devra patienter et mettre le « poing dans la poche » car la fermeture test des douanes sera vraisemblablement ajournée (aucun programme de fermeture n'a été communiqué).

M. Bouvier détaille quelque peu les différentes mesures proposées, telles que l'installation de feux tricolores, la suppression des ralentisseurs élevés devant la douane afin de la passer plus rapidement qu'à 10km/h, l'ouverture des 4 voies, la réduction du péage pour inciter les automobilistes à emprunter l'autoroute ... De leur côté, les Français pourraient faire en sorte que l'échangeur de Viry soit une sortie dynamique, à savoir pas de sortie possible aux heures de pointe ce qui dirigerait automatiquement les véhicules sur la douane de Bardonnex. Des discussions à ce sujet sont en cours avec la Direction du service des autoroutes françaises. D'autre part, ils tiennent beaucoup au développement du co-voiturage et maintiennent que c'est la solution.

M. Bouvier annonce par ailleurs que l'engagement a été pris de part et d'autre de ne plus communiquer par voie de presse, en effet, ceci n'a guère été constructif.

M. Bono souligne qu'il n'y a rien de concret à l'heure actuelle.

Mme Dubelly Hatinguais s'interroge sur la possibilité de faire un parking P+R à Pougny afin de permettre l'utilisation du train pour se rendre en ville, pour autant évidemment que le tronçon RER Unireso soit prolongé jusqu'à Pougny.

M. Beuchat lui explique qu'il existe actuellement un P+R ... de 6 places ... et que la commune de Pougny ne souhaite pas le développer pour ne pas générer plus de trafic.

Mme Moron souligne l'augmentation du trafic route de Valleiry, la colonne de voitures est en effet continue de 6h00 à 8h00.

M. Bouvier a ensuite proposé que la fermeture soit prolongée jusqu'à 7h30 au lieu de 8h30 (comme initialement prévu dans la phase test) et de faire un comptage du trafic ainsi économisé, cette suggestion n'a pas été retenue non plus.

M. Beuchat fait part des anciennes propositions (2011) faites dans le cadre du PACA Bellegarde (Périmètres d'aménagement coordonné d'agglomération) concernant une gare ainsi qu'un parking inutilisés à Collonges-sous-Salève car le train ne s'y arrête pas actuellement. Il suggère de remettre cette idée au goût du jour.

M. le Président suggère que ce dossier soit renvoyé en commission de la circulation et sécurité routière.

M. Bouvier s'engage à transmettre les documents reçus ce matin afin que les Conseillers(ères) municipaux(ales) puissent faire des propositions de mesures qui seront étudiées (rapidement) par ladite commission.

M. le Président demande aux Conseillers(ères) municipaux(ales) de se prononcer par un vote sur le renvoi du sujet en commission de la circulation et sécurité routière.

Ce renvoi est accepté à l'unanimité, soit par 11 oui.

d) Travaux chemins des Raclerets et Champlong

M. Beuchat annonce la fin des travaux de réaménagement de ces deux chemins. Sur le chemin des Raclerets, une retouche au niveau d'un des caniveaux sera nécessaire pour éviter de générer une grosse flaque à cet endroit et sur le chemin de Champlong, deux potelets manquants doivent encore être ajoutés.

M. Merlon signale que les pots de fleurs n'évitent pas le parking sauvage et devraient être déplacés avant remplissage pour être plus judicieusement disposés.

M. Schopfer souhaite d'ailleurs qu'une place de parking supplémentaire soit réalisée avant la première dessinée à l'entrée du chemin des Raclerets, car il y a vraisemblablement l'espace nécessaire pour cela, surtout connaissant la problématique de parking à Chancy.

Pour répondre aux interrogations de **Mmes Giannattasio** et **Conrad**, **M. Beuchat** indique que les places de parking formant une chicane n'ont effectivement pas été réalisées comme initialement prévues. En effet, le PLQ du reliquat de la parcelle étant encore en attente, ces places auraient été tracées devant l'entrée du futur parking souterrain. Des bacs à fleurs ont donc été installés à la place, ce qui ne nécessitera aucune réfection lors des prochains travaux.

Mme Giannattasio relève que du coup, certains arrivent à accélérer dans la ligne droite suivant les dos d'âne. C'est une triste constatation dans un si petit chemin.

Mme Conrad ajoute qu'elle a le sentiment que ce travail de longue haleine n'est pas totalement abouti car cela ne semble pas empêcher la circulation trop rapide des véhicules sur le chemin des Raclerets.

M. Beuchat propose de reprendre le radar et de le placer plus loin pour contrôler la vitesse des utilisateurs.

M. Beuchat rappelle que des cordons de comptage du nombre de véhicule et de vitesse ont été posés au chemin de Champlong afin d'éventuellement mettre cette zone en 30km/h.

e) Réaménagement du centre du village

Parking

M. Beuchat fait part du délai de réalisation du parking, le terrain devant sécher. Un souci est apparu sur le plan de marquage des places au chemin de la Ruelle et suite à une réunion avec la DGT, une place, jugée trop près du STOP, sera dédiée aux containers « compost » afin d'éviter les manœuvres dangereuses.

Les places de parking qui seront tracées entre le hangar Forestier et la villa Wenger seront dans un premier temps libres, puis seront limitées à 4h une fois la procédure y relative effectuée.

M. Schopfer trouve dommage que les places de parking du chemin de la Ruelle imposent aux enfants de se mettre au milieu du chemin pour éviter les voitures sur le côté droit.

M. Beuchat explique qu'une borne sera installée dans le futur afin de limiter le trafic au chemin de la Ruelle mais que celle-ci est liée à la réalisation du couvert devant la salle communale.

M. Beuchat annonce qu'un tracé sera fait au sol pour définir clairement la priorité de droite entre la route de Valleiry et le chemin des Raclerets (après le changement de revêtement).

Plantations

M. Beuchat décrit les essences des arbres qui seront plantés dans les différents secteurs début novembre.

Jeux

M. Beuchat indique que le panier de basket va être remonté et que les dernières finitions seront effectuées pendant les deux premières semaines de novembre (mise en place des poubelles par exemple).

Mme Conrad rapporte que certaines familles ont déploré qu'il n'y ait pas de jeu pour les tout-petits, notamment pas de toboggan.

M. Beuchat suggère d'attendre une saison avant de réactualiser, modifier ou ajouter des jeux, sachant qu'il y a de la place pour le faire.

Éclairage

M. Beuchat indique que les luminaires ont été installés. Il précise que la diminution de la luminosité est progressive jusqu'à 50% et débute aux environs de 22h00. Il a toutefois constaté que 5 d'entre eux ne fonctionnent pas, ce qu'il a par ailleurs signalé.

Cheminements piétonniers

M. Beuchat, suite à différentes questions, rappelle qu'une mise à jour du PDCom (plan directeur communal) est planifiée en 2017 et que les chemins piétons, ainsi inscrits, peuvent faciliter une expropriation si besoin.

f) Remorques / caravanes

M. Beuchat communique que les remorques et caravanes peuvent être exclues du domaine public pour autant que l'on mette un autre espace à disposition, que ce soit sur le domaine privé ou public, voire même payant. Ceci doit en revanche faire l'objet d'une demande officielle au Canton.

g) Déchetterie du chemin de la Ruelle

M. Party désapprouve la nouvelle implantation de la déchetterie car elle génère une gêne d'accès au parking à l'occasion des vidanges des containers effectuée par le camion de Chevalley. Il aurait préféré qu'elle reste à son emplacement initial.

M. Beuchat lui explique si cela avait été le cas, cela aurait nécessité un accès pour le camion dans une zone que la Commune souhaite uniquement piétonne.

h) « Demain »

M. Hugon annonce la projection du film « Demain » au Centre communal d'Athenaz le dimanche 20 novembre 2016 à 17h00, en collaboration avec les communes d'Avusy et d'Avully. Elle sera suivie d'un débat avec un animateur en lien avec l'environnement et d'une verrée.

i) Local des jeunes

M. Hugon informe le Conseil municipal que deux groupes de jeunes se sont manifestés pour reprendre le « Loxx » actuellement occupé par un groupe de 16 à 22-24 ans. Ils seront auditionnés et **M. Hugon** souhaite qu'un membre de la commission sociale soit présent lors de l'entretien. En outre, il indique qu'il ne désire pas que l'un des deux groupes « reste en rade » et qu'il faudra donc trouver une solution satisfaisante pour tous.

M. le Président souligne qu'il s'agit d'un local pour les jeunes, sous-entendant tous les jeunes, pas uniquement un groupe de jeunes.

M. Cal Suarez rappelle que le BUPP devrait être là pour régler ce type de problématique et doit remplir ses fonctions de « gestion accompagnée ».

j) Piscine

M. Hugon explique que d'une part les exigences du Canton quant aux papiers nécessaires pour le gardiennage de bassin et d'autre part le congé maternité de la responsable actuelle, induira la fermeture temporaire de la piscine le mercredi (tranche publique) depuis début décembre.

4. PROJET DE BUDGET 2017

M. le Président suggère de renvoyer le projet de budget 2017 en commission des finances pour l'examen détaillé de tous les éléments.

M. le Président demande aux Conseillers(ères) municipaux(ales) de se prononcer par un vote sur le renvoi du sujet en commission des finances.

Ce renvoi est accepté à l'unanimité, soit par 11 oui.

La date de cette séance est d'ores et déjà fixée au jeudi 20 octobre 2016.

5. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET QUESTIONS. INFORMATIONS DES COMMISSIONS

a) Déjections canines

M. Merlon transmet les remarques qu'il a reçues concernant les déjections canines laissées sur le terrain de foot servant également de préau, de parc pour le parascolaire et de place de jeu.

Mme Giannattasio regrette évidemment ce manque de respect mais souligne que tant que ces personnes ne seront pas amendées pour leur incivilité, malheureusement rien ne changera.

b) Sécurité et surveillance des sites, notamment déchetteries

Suite aux remarques sur les déjections canines, **M. Beuchat** rebondit sur le projet d'installation de caméras de surveillance et indique qu'un montant a été budgété pour 2017.

M. Bono complète en précisant que selon l'installation, pouvant nécessiter un accès réseau, le coût peut effectivement sembler élevé. Il faut également réfléchir aux droits de regard des images, notamment par rapport à la protection des données privées. Lorsque le sujet sera d'actualité, il suggère qu'une commission ad hoc soit créée.

M. Schopfer s'inquiète du respect du cadre légal et ne tient pas à ce que la population ait le sentiment d'être « fliquée ».

M. Bono confirme qu'il y a effectivement des règles à suivre, et que ce sujet devra être largement débattu pour connaître la volonté exacte de la Commune.

Mme Dubelly Hatinguais souligne que les caméras ont surtout un effet dissuasif et que peut-être cela sera suffisant pour limiter les discourtoisies aux déchetteries.

c) Commission des finances

M. Bono confirme la date de la prochaine séance (jeudi 20 octobre 2016).

d) Commission des affaires sociales, sports et loisirs

Mme Giannattasio relève que la commission porte merveilleusement bien son nom compte tenu des projets dans chacun de ces domaines.

Elle cite entre autres, l'organisation d'un festival country, un projet « urban training » qui utiliserait les installations en place dans le village, accessible à tout âge et la poursuite de Trait d'union. Elle tient d'ailleurs à remercier les membres qui soutiennent efficacement leur présidente face à tous ces projets.

e) Commission de la communication et des relations publiques

Mme Dubelly Hatinguais travaille notamment sur la communication des objectifs de la Cité de l'énergie. Elle souhaite obtenir plus d'informations de la part des commissions afin de pouvoir montrer aux habitants, dans le prochain ChancyLien, les préoccupations de chacune d'elles.

Mme Giannattasio propose d'épauler les présidents qui ne sont pas à l'aise avec la rédaction et se met volontiers à leur disposition en cas de besoin.

f) Commission de l'aménagement, de l'environnement et de l'énergie

M. Meylan mentionne les différents les différents objets de la commission, à savoir, le trottoir route de Valleiry, les travaux sur la place du café du virage, (le suivi énergétique des bâtiments refusé car le coût est prohibitif), le secteur du Longet « zone de détente » ainsi que les chemins pédestres de la Commune, sans oublier le projet de couvert devant la salle communale dont les plans seront prochainement exposés au Conseil municipal.

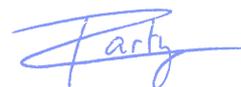
g) Commission de la circulation et sécurité routière

M. Merlon indique que le revêtement phono absorbant de la route de Valleiry devrait être posé en 2017 et que la sécurisation de la zone « chemin des Carrés / route de Valleiry a fait l'objet de différentes propositions dont **M. Beuchat** s'occupe.

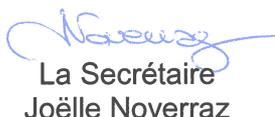
M. le Président lève la séance à 21h20.



Le Président du Conseil municipal
Pierre Meylan



Le Secrétaire du Conseil municipal
Raphaël Party



La Secrétaire
Joëlle Noverraz